

Le maire de Perpignan, Louis Aliot, réaffirme son soutien à Jean-Yves Gatault après sa condamnation avec sursis

Ville de Perpignan | 16-05-2025 | 16:40



Louis Aliot

Le maire de Perpignan, Louis Aliot, a publié un communiqué exprimant son soutien inconditionnel au docteur Jean-Yves Gatault, après que ce dernier a été condamné à une peine légère entièrement assortie du sursis, sans inscription au casier judiciaire.

Selon Aliot, cette décision met fin à huit années de procédure judiciaire autour d'un différend d'ordre privé et administratif, sans aucun détournement de fonds publics. « Nul ne peut douter qu'il s'agit d'une erreur ponctuelle, reconnue avec justesse, qui ne ternit en rien sa réputation, jusqu'ici irréprochable », déclare le maire.

Aliot dénonce des accusations « monstrueuses et instrumentalisées par des personnes ayant choisi de le trahir » et précise qu'elles n'ont aucun lien avec la gestion des affaires municipales.

Il critique également les « commentaires malveillants de l'opposition » ainsi que certains « articles de presse orientés », affirmant que le parcours de service et de dévouement du docteur Gatault envers les Perpignanais est incontestable.

Enfin, Aliot conclut son message en déclarant : « Il a tout mon soutien et toute ma confiance ».

Autor: Rédaction